

4.6 INTERCLUBS GOLF 9 TROUS SENIORS MIXTE

21, 28 septembre et 5,12,19 et 26 octobre 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Un Club ne peut engager qu'une équipe dans l'Interclubs.

Les équipes sont réparties en 1 ou 2 poules selon le nombre de Clubs engagés.

Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe premièrement citée dans le calendrier.

L'index pris en compte des joueurs et joueuses est celui à la date de la première rencontre.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs :

seuls peuvent participer à cette épreuve les Clubs 9 trous de la Ligue du Centre-Val de Loire affiliés à la FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à la Ligue.

L'Association Sportive qui reçoit règle les green-fees des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

Être de catégorie d'âge seniors, seniors 2 ou seniors 3 (anniversaire la veille de l'épreuve).

Un joueur ne peut jouer que pour un seul Club pendant l'Interclubs.

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

MARQUES DE DÉPART

La position des plots de départ (couleur jaune ou rouge) **devra être respectée** même si celle-ci ne correspond pas à la couleur de la marque fixe permanente au sol.

FORME DE JEU

Équipe de 2 joueuses et 4 joueurs.

1 foursome et 4 simples consécutifs / Match-play / 18 trous.

Le foursome peut être constitué de 2 joueuses, ou de 2 joueurs ou d'1 joueuse et d'un joueur. Les foursomes des 2 Clubs peuvent se rencontrer dans des compositions différentes (par exemple : 1 joueuse / 1 joueur jouent contre 2 joueuses, ou 2 joueurs). Les joueuses et joueurs du foursome partent de leur plot respectif.

Les simples se jouent dans l'ordre croissant des index arrondis des équipiers. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le 1^{er} départ des joueurs.

Les joueurs marquent 1 point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1^{er} simple, puis sur le 2^{ème}, etc.. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent 1/2 point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules, l'équipe vainqueur de la poule sera celle qui aura le meilleur match average sur toutes les rencontres. En cas de nouvelle égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera qualifié. En cas de 3^{ème} égalité, le total des index des joueurs et joueuses des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 4 joueurs ou joueuses, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

Une équipe qui devait rencontrer une équipe qui a été mise hors compétition ou qui a déclaré forfait, marquera 5 points.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempé), les capitaines des Clubs hôtes devront prévenir les capitaines des Clubs invités 48h avant la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueurs ou joueuses en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avec coordonnées des capitaines d'équipe au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**. Ouverture des inscriptions le 1^{er} mars 2026.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **8 jours pleins avant la 1^{ère} rencontre**.

Droit d'inscription : 40 € par équipe ; par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant le 1^{er} septembre 2026 (si possible).

DÉPARTS ET INTEMPÉRIES

Départs le lundi à partir de 12h30.

En cas d'alerte météo orange, les capitaines devront se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. Les rencontres seront automatiquement reportées et la date du report sera fixée le lundi qui suivra les dates prévues au calendrier. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines devront convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Les responsables du Club qui reçoit et les 2 capitaines.

RÉSULTATS

Envoyés à **competition@golf-centre.fr** (sous la forme X bat Y en précisant le score et la poule le cas échéant) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Trophée remis à l'équipe vainqueur.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5

Clarification 22.3/1 - Rejouer de la zone de départ en foursome mixte : la balle doit être jouée de la même zone de départ

En foursome mixte lorsque différentes zones de départ sont utilisées pour les hommes et les femmes, si, un homme depuis sa zone de départ hommes, envoie sa balle hors limites ou si elle est supposée perdue, la femme doit jouer le coup suivant depuis la zone de départ hommes.